

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

Date d'émission: 27/03/2015

Date de révision: 27/03/2015

Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

I.1. Identificateur de produit

Forme du produit .. Mélange

Nom du produit .. FOGGER NATUREL
VETOPHA

Code du produit

Identification du produit .. Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel Destiné au grand public Fonction ou catégorie d'utilisation Produits biocides

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LABORATOIRES VETOTHERA

81 Rue d'Amsterdam

75008 PARIS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N ° 1272/2008 [CLP]

Aérosol I H222;H229

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE

[DPD] F+; R12

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N ° 1272/2008 [CLP]



GHS02

GHS07

Pictogrammes de danger (CLP)

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Mention d'avertissement (CLP)
Mentions de danger (CLP)

Conseils de prudence (CLP)

.. Danger

.. H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

.. P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Ne pas perforez, ni brûler, même après usage

P260 - Ne pas respirer les aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P331 - NE PAS faire vomir

P305+P351 +P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Phrases EUH

Phrases supplémentaires

.. EUH208 - Contient Géraniol(106-24-1 Peut produire une réaction allergique

.. Destiné au grand public

Contient :

Géraniol (cas n° 106-24-1) : 0.9% m/m

Date d'expiration : 3 ans

Evacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Contient des gaz à effet de serre fluorés : HFC-134a:0,054 kg; 0,077t Eq.CO2; GWP=1430

T p18

Type de préparation : Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE)

Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit		Classification selon la directive 67/548/CEE
Ethanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-21 1945761 0-43	50 - 80	R11
1, 1, 1, 2-Tétrafluoroéthane	(n° CAS) 81 1-97-2 (Numéro CE) 212-377-0 (N° REACH) 01-21 1 9459374-33	25 - 50	Non classé
Géraniol	(n° CAS) 106-24-1 (Numéro CE) 203-377-1 (Numéro index) 203-377-1		Xi; R41 Xi; R38 R43
Nom	Identificateur de produit		Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLPI

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Ethanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-21 19457610-43	50 - 80	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319
1, 1, 1, 2-Tétrafluoroéthane	(n° CAS) 81 1-97-2 (Numéro CE) 212-377-0 (N° REACH) 01-2119459374-33	25 - 50	Liquefied gas, H280
Géraniol	(n° CAS) 106-24-1 (Numéro CE) 203-377-1 (Numéro index) 203-377-1		Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
Ethanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	(C 50) Eye Irrit. 2, H319	

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau .. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire . En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion .. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Mettre la victime au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/lésions après contact avec la peau . Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes/lésions après ingestion . Ingestion peu probable.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Conseils aux médecins : traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Mousse résistant à l'alcool. Agents d'extinction non appropriés . Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie ..Aérosol extrêmement inflammable.

Reactivité en cas d'incendie ..Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Instructions de lutte contre l'incendie ..Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales ..Mesures à prendre dans le cas de percement ou d'écrasement d'aérosols provoquant des fuites de produits contenus dans les aérosols. Ecarter toute source d'ignition. Aérer la zone. Ne pas fumer. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Evacuer et restreindre l'accès.

6.1 .1. Pour les non-secouristes Procédures d'urgence .. Ne pas toucher le produit. Evacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes Equipement de protection Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Nettoyer rapidement les épandages. Recueillir le reliquat à l'aide d'une matière absorbante non combustible.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols. Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.

Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/d'explosion et de danger pour la santé.

Mesures d'hygiène - Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques: Conserver à une température ne dépassant pas 50 ° c. Suivre des procédures de mise à la terre

appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.

Conditions de stockage :Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols.

Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock. Ne pas fumer.

Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas (risque de fuites par compression).

Il est recommandé :

- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires, étincelles et flammes nues - d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethanol (64-17-5)		
France	Nom local	Alcool éthylique
France	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE (mg/m ³)	9500 mg/m ³
France	VLE (ppm)	5000 ppm
1,1 , 1,2-Tétrafluoroéthane (811-97-2)		
France	VME (mg/m ³)	4420 mg/m ³
France	VME (ppm)	1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection des mains	. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
Protection oculaire	.. Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Protection de la peau et du corps	. Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
Protection des voies respiratoires	. Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
Autres informations	.. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	. Liquide
Couleur	. Incolore.

Odeur Seuil olfactif pH	A
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	u
Point de fusion	c
Point de congélation	u
Point d'ébullition	n
Point d'éclair	e
Température d'auto-inflammation	d
Température de décomposition	o
Inflammabilité (solide, gaz)	n
Pression de vapeur	n
Densité relative de vapeur à 20 °c	é
Densité relative	e
Solubilité	d
Log Pow	i
Viscosité, cinématique	s
Viscosité, dynamique Propriétés explosives	p
Propriétés comburantes	o
Limites d'explosivité	n

9.2. Autres informations

. Citron.	. Aucune donnée disponible
.	.
Aucune donnée disponible	A
Non applicable	u
:Aucune donnée disponible	c
. Aucune donnée disponible	u
:Aucune donnée disponible	n
.	e
Aucune donnée disponible	d
ble . 14 oc (PA)	i
.	s
Aucune donnée disponible	p
ble .	o
Aucune donnée disponible	n
ble :	i
	b
	l
	e
	:
	A
	u
	c

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

une donnée
disponible

d
i

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Flamme nue. Rayons directs du soleil. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Peroxyde d'hydrogène. Boîtier aérosols en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases. Agent oxydant. Agents réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone (CO, CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé

1,1, 1,2-Tétrafluoroéthane (811-97-2)	
CL50 inhalation rat (ppm)	500000 ppm/4h
:Aucune donnée disponible	s p o n i b l e
:Aucune donnée disponible	:Aucune donnée disponible :Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:Non classé pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	. Provoque une sévère irritation des yeux. pH: Non applicable :Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis :Non classé
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis :Non classé
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles . Non classé (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles:Non classé

(exposition répétée)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration:Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

AGECOM FOGGER HOME PROTECT	
Identification du produit	Aérosol

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : En cas d'exposition répétée ou prolongée : Maux de tête. Vertiges. Fatigue. Nausées. et symptômes possibles Vomissements.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

:Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets de ces déchets. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ecologie - déchets Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N ° ONU (ADR) . 1950

N ° ONU (IMDG) . 1950

N ° ONU (IATA) . 1950

N ° ONU (ADN) .. 1950

N ° ONU (RID) .. 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) .. AÉROSOLS

Désignation officielle pour le transport (IMDG) .. AEROSOLS

Désignation officielle de transport (IATA) .. AEROSOLS,
FLAMMABLE

Désignation officielle de transport (ADN) . AEROSOLS

Désignation officielle de transport (RID) .. AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) . 2.1

Étiquettes de danger (ADR) . 2.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) Étiquettes de danger (IMDG)

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) Étiquettes de danger (IATA)

ADN

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)
Etiquettes de danger (ADN)

. 2.1
:



RID
Classe(s) de danger pour le transport (RID)
Etiquettes de danger (RID)

:2.1
. 2.1
:



:Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)
Groupe d'emballage (IMDG)
Groupe d'emballage (IATA)
Groupe d'emballage (ADN)
Groupe d'emballage (RID)

:
N
o
n
a
p
p
l
i

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement
Polluant marin
Autres informations

c
a
b

. 2.1
. 2.1

l
e

:



:
N
o
n
a
p
p
l
i
c
a

:2.1
. 2.1

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre Code de classification (ADR)

Dispositions spéciales (ADR) . 190, 327, 344, 625

Quantités limitées (ADR) . 11

Quantités exceptées (ADR)

Instructions d'emballage (ADR) . P207, LP02

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) PP87, RR6, L2

:



b
l
e
:Non applicable
:Non applicable

. 2.1

:Non
:Non

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Dispositions particulières relatives à l'emballage : MP9	
. Pas d'informations supplémentaires disponibles en commun (ADR)	1 4
Catégorie de transport (ADR)	
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)	. CV9, CV12
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	:
Dispositions spéciales de transport Exploitation (ADR)	
Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	. 63, 190, 277, 327, 344, 959 . SP277
14.6.2. Transport maritime	
Dispositions spéciales (IMDG)	. P207, LP02
Quantités limitées (IMDG)	:PP87, 1.2
Quantités exceptées (IMDG)	:None
Instructions d'emballage (IMDG)	:Protected from sources of heat?For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. Segregation as for class 9 but 'Separated from' class 1 except division 1.4.?For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. Segregation as for the appropriate sub-division of class 2.?For WASTE AEROSOLS: Category C. Clear of living quarters. Segregation as for the appropriate sub-division of class 2.
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG)	
Catégorie de chargement (IMDG)	
Chargement et séparation (IMDG)	
	: E0
14.6.3. Transport aérien	
Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	:Y203 . 30kgG
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	. 203
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	. 75kg
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	:203
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	. 150kg
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	:A145, A167 :IOL
Dispositions spéciales (IATA) Code ERG (IATA)	
14.6.4. Transport par voie fluviale	
Code de classification (ADN) Dispositions spéciales (ADN)	. 19, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADN)	. IL
Quantités exceptées (ADN)	: E0
Équipement exigé (ADN)	: PP, EX, A
Ventilation (ADN)	: VE01 ; VE04
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) Non soumis à l'ADN	
14.6.5. Transport ferroviaire	:Non
Code de classification (RID) Dispositions spéciales (RID)	
Quantités limitées (RID)	
Quantités exceptées (RID)	. 190, 327, 344, 625
Instructions d'emballage (RID)	
Dispositions spéciales d'emballage (RID)	
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	
Catégorie de transport (RID)	.
:	P
2	2
	0
:	7
V	,

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

L
P
0
2
:
P
P
8
7
,
R
R
6
,
L
2
:MP9
. 2

Dispositions spéciales de transport - Colis (RID):W14

Dispositions spéciales de transport -

Chargement, déchargement et manutention

(RID) CW9, CW12

Colis express (RID) . CE2

Numéro d'identification du danger (RID) - 23

Transport interdit (RID) - Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73178 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions . Directive européenne 98/8/CE du 16/02/98 relative à la mise sur le marché des produits

légaux biocides. Directive Générateur Aérosol 75/324/CEE et ses adaptations . Règlement (UE)

N°517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés.

Type de produit (Biocide) 18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles:RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. Autres informations . Imp. DL4.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aerosol 1	Aerosol, Category 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Liquefied gas	Gaz sous pression : Gaz liquéfié
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
I-1229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

FOGGER NATUREL VETOPHA – LABORATOIRES VETOTHERA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
I-1318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R11	Facilement inflammable
R12	Extrêmement inflammable
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
	Facilement inflammable
	Extrêmement inflammable
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit